

maît naïvement les derniers soupirs d'une nation mourante, qui avait fait la consolation des missionnaires du Canada.

La nation algonquienne, au milieu de laquelle le nouveau prélat venait établir son siège épiscopal, ne devait pas non plus rester en arrière; un capitaine algonquin prit alors la parole à son tour, pour lui donner au nom de tous ses compatriotes, un témoignage public de son contentement et de la vivacité de sa foi. "Je m'en souviens, dit-il en comptant par ses doigts, il y a vingt-trois ans que le Père Le Jeune, en nous jetant les premières semences de la foi, nous assura que nous verrions un jour un grand homme qui devait avoir toujours les yeux ouverts (3), et dont les mains seraient si puissantes, que, du seul atouchement, elles inspireraient une force indomptable à nos cœurs contre les efforts de tous les démons. Je ne sais s'il y comptait les Iroquois: si cela est, c'est à présent que la foi va triompher partout; elle ne trouvera plus d'obstacle qui l'empêche de percer le plus profond de nos forêts, et d'aller chercher à trois et quatre cents lieues d'ici les nations qui nous sont confédérées, au pays desquelles cet ennemi commun nous bouche le passage."

Il ajouta encore beaucoup d'autres choses qui témoignaient l'estime que lui et tous ces peuples faisaient du grand pouvoir de l'imposition des mains; ce qu'ils avaient si bien gravé dans leurs cœurs, que les guerriers, avant d'aller attaquer leurs redoutables ennemis, venaient demander la bénédiction de *Hariwawagui*, et la recevaient comme un bon présage, sûrs d'en être puissamment fortifiés dans leurs entreprises contre l'ennemi de la foi et du pays.

Le Père Jérôme Lalemant, qui nous donne en partie tous ces détails, termine ainsi ce qu'il dit de Monseigneur de Laval. "Je ne doute point que toutes les lettres qui seront envoyées en France, n'en fassent l'éloge. Je dirai seulement ce mot, que jamais le Canada ne pourra reconnaître les immenses obligations qu'il a à notre incomparable Reine, non seulement de l'avoir toujours honoré de son affection, comme sa Majesté l'a bien fait paraître en mille rencontres, mais surtout d'avoir comblé tous ses bienfaits par le plus précieux de tous ceux qu'elle pût faire, en lui procurant un tel pasteur. Cette grâce, ce riche présent a tant d'approbation, que tout le monde, Français et Sauvages, ecclésiastiques et laïcs, ont tout sujet de s'en louer et d'espérer que Dieu conservera un pays qui est pourvu d'une si sainte et si forte protection."

Dieu en effet l'a conservé, tant en le châtiât quelquefois par la main des peuples qui l'environnaient de toutes parts; et il le conservera tant qu'il sera fidèle à la foi que lui ont léguée ses premiers apôtres et le plus ancien comme le plus vénéré de ses premiers pasteurs

C. H. L.

(3) Telle est en effet la valeur du mot *évêque*, qui signifie *surveillant*, qui a les yeux sur.

## L'ABEILLE.

"Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 16 JUIN 1859.

Nos lecteurs savent déjà que le programme du 200<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de Mgr. de Laval, annonçait pour hier une soirée littéraire.

Nos confrères ont voulu mêler leur faible voix aux témoignages de reconnaissance rendus par nos supérieurs à la mémoire de Mgr. de Laval. Comme la discussion est propre à exciter l'intérêt, surtout lorsqu'on y débat des questions d'où dépend la prospérité d'un pays, ils avaient cru devoir se placer sur ce terrain. Voici le sujet dont ils avaient fait choix.

Un riche citoyen d'une ville située dans le Bas-Canada, avait fait en mourant un legs considérable pour y fonder un collège. Le conseil municipal avait chargé un comité de faire un rapport sur les meilleurs moyens de remplir les dernières intentions du donateur. Le rapport de ce comité était alors soumis à l'examen du Conseil; il s'agissait de discuter les deux paragraphes suivants:

"Le cours d'études sera de neuf années, dont six d'Humanité, une de Rhétorique et deux de Philosophie.

"La principale occupation des élèves durant la première année d'Humanité, sera l'étude des langues latine et française, et, durant les quatre suivantes, on y joindra l'étude de la langue grecque. Néanmoins les élèves recevront une leçon d'anglais chaque jour dans la première classe et trois leçons par semaine dans les autres."

Les membres présents étaient MM. Alexis Pelletier, Eugène Méthot, Napoléon Laliberté, Charles Antique Delage, Jean Gagné, Athanase Lepage, Marcel Chabot, Louis Leclerc, et Napoléon Cinq-Mars. Le maire était M. Louis Paquet.

M. Leclerc parla d'abord. Ce qu'il ne pouvait qualifier, c'est cette manie d'enfermer la jeunesse durant tant d'années. Suivant lui, les suites de ce système sont très-funestes. La plupart du temps, l'élève se décourage en voyant s'allonger devant lui neuf ans de captivité et de privations; il prend le parti de sortir dès les premières classes, et c'est là ce qui explique comment il y a souvent dans nos professions des hommes qui ne réunissent pas les connaissances suffisantes. Si on lui suppose le courage de terminer ses études, son sort n'est guère préférable. Il ne sera libre qu'à 22 ou 23 ans, de sorte qu'il ne pourra entrer dans une profession qu'à 27 ou 28. Ensuite, avant qu'il se soit fait une clientèle, il aura 40 ans. Plus tard, il pourra peut-être amasser quelque chose pour ses héritiers; mais à moins que sa vie ne soit d'une durée exceptionnelle, quand lui sera-t-il donné de jouir? Laissons donc une routine aussi peu raisonnée, et suivons les traces des États-Unis où, dans les plus grands collèges, comme ceux de Cambridge et de Yale, les études ne sont que de quatre à cinq ans.

Là propos de ce dernier exemple fut contesté par M. Doherty. Il fit remarquer

que M. Leclerc, sans doute par distraction, avait oublié qu'on ne peut entrer dans les collèges de Cambridge et de Yale qu'après deux ou trois ans de latin, ce qui semble changer la question. Il avoua qu'il aimerait bien lui aussi des études courtes, mais que c'est chose impossible dans ce siècle de progrès. Aujourd'hui on exige que le jeune homme, au sortir du collège, soit en état de parler et d'écrire correctement l'anglais et le français, qu'il possède les mathématiques, ainsi que la tenue des livres en partie simple et en partie double, qu'il sache l'histoire générale et la géographie de tous les temps et de tous les lieux, que non seulement il ait suivi un cours de philosophie, mais qu'il connaisse toute l'histoire et toutes les aberrations de cette science, qu'il ait étudié la physique, la chimie, l'astronomie, la minéralogie, la géologie, la zoologie et la botanique, qu'il ait appris la musique et le dessin, et surtout qu'il se soit tenu au fait de la politique. Quel moyen après cela de faire des études courtes?

M. Chabot revient sur l'opinion de M. Leclerc et la trouve fort sensée. Il voudrait de plus que l'on retranchât des études ce qui en fait la longueur et l'ennui, c'est à dire, le grec et le latin. A son avis, l'étude de ces langues n'est utile à personne. A qui, en effet, le serait-elle? au négociant? au notaire? au médecin? mais combien y en a-t-il qui, depuis les études du collège, n'ont jamais ouvert un livre grec ni latin, pour la bonne raison qu'ils ne l'auraient point compris? Il est donc déraisonnable d'assujettir la jeunesse durant de longues années à une étude aussi repoussante.

M. Pelletier se permit de penser autrement que M. Chabot. "Bien des gens dit-il, semblent avoir pris à tâche de peser contre le grec et le latin, mais ce sont souvent des hommes qui n'entendent rien en fait d'éducation et qui ignorent même le but des études classiques. Ce but est de développer l'intelligence et un des meilleurs moyens pour l'atteindre est l'enseignement des langues mortes. Pour qui ne réfléchit pas, c'est sans doute quelque chose de passablement insignifiant qu'une version grecque ou latine; mais on ne saurait croire combien de comparaisons, de raisonnements, d'applications de toute sorte elle exige de la part de l'élève; c'est peut-être l'exercice le plus propre à fortifier ses facultés naissantes. Plus tard, lorsqu'il arrivera dans les hautes classes, l'étude du grec et du latin le mettra en rapport avec les beaux génies de l'antiquité, et c'est là un avantage dont on ne saurait contester la valeur.

Jusqu'ici les orateurs opposés au rapport du comité n'avaient songé qu'à démolir; M. Laliberté pensa à reconstruire. Il proposa de substituer à l'étude du grec et du latin celle de la langue anglaise: en Canada, il n'y a pas de carrière honorable pour qui ne possède point cette langue: celui qui ne sait point l'anglais ne peut acquérir aucune influence, ni être utile à son pays: nous avons donc plus besoin de l'anglais que du grec et du latin, et même que du français.

A cette dernière parole, M. Lepage qui, du moins l'a-t-il dit, n'était pas venu dans l'intention de parler, a senti se réveiller en lui tous les sentiments de son